

Note d'information financière

Comprendre le budget 2025

Conformément à l'article L.3313-1 du CGCT, une note d'information doit être publiée afin d'accompagner la maquette budgétaire et le rapport de présentation du budget primitif afin de retracer de manière synthétique, les informations financières essentielles du budget primitif pour l'année 2025.

Le budget 2025 est marqué par un contexte économique dégradé et incertain, avec un possible retour de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques.

Malgré cette menace, plusieurs objectifs guident le budget 2025 : maintenir un haut niveau de réponse aux besoins sociaux ainsi que la poursuite de politiques publiques ambitieuses au service de la population séquano-dyonisienne. Le Département fait également le choix de maintenir un niveau d'investissement ambitieux, à la hauteur des besoins du territoire et de la poursuite de la bifurcation écologique.

Ci-après, une infographie afin de comprendre ce budget 2025.

Comprendre

LE BUDGET 2025

Maintenir un cap solidaire, vert et vertueux

Malgré les demandes de restrictions budgétaires du gouvernement, le Département continuera à investir pour transformer durablement le territoire. En 2025, 398 millions d'euros seront dépensés pour construire et rénover des équipements nécessaires aux Séquano-dionysien·nes.

► Annette Debéda

3 PRIORITÉS



Solidarités
917 millions d'euros*

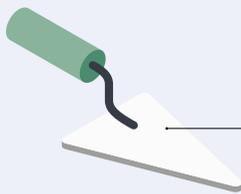


Bifurcation écologique
291 millions d'euros*

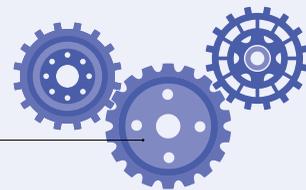


Jeunesse, sport, culture
247 millions d'euros*

* dépenses d'investissement et de fonctionnement cumulées (hors masse salariale et dépenses générales)



Investissement
398 MILLIONS
D'EUROS



Fonctionnement
1,68 MILLIARD
D'EUROS



Tous les chiffres indiqués sur ce dossier ont été arrondis et synthétisés.
Vous pourrez retrouver, sur l'intranet, un document détaillant le budget primitif 2025
tel qu'il a été soumis au vote des élu·es le 19 décembre dernier.

INVESTISSEMENTS

En 2025, 398 millions d'euros seront dépensés pour continuer à faire grandir la Seine-Saint-Denis.

POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET ACCUEILLANT

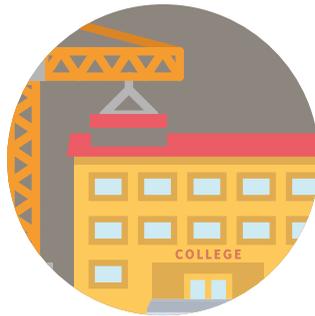
AMÉNAGEMENT, MOBILITÉS DURABLES ET ÉCOLOGIE URBAINE



203 MILLIONS

Travaux d'aménagement urbain du T1, requalification de la voirie départementale, partage et qualité de l'espace public, Plan Vélo, développement de la nature en ville, construction, modernisation et réhabilitation du réseau d'assainissement pour lutter contre les pollutions de la Marne et de la Seine.

ÉDUCATION



106 MILLIONS

Grands projets de construction et rénovation des collèges (livraison du 4^e collège de La Courmeuve, extension du collège International de Noisy-le-Grand, rénovation partielle du collège Jean-Jacques-Rousseau au Pré-Saint-Gervais...), entretien du patrimoine des collèges, poursuite du déploiement du programme numérique éducatif des collèges.

BÂTIMENTS ET NUMÉRIQUE



35 MILLIONS

Stratégie départementale numérique, travaux de modernisation des bâtiments centraux et sociaux.



SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE

35 MILLIONS

Réhabilitation et modernisation des équipements sportifs et culturels, programme "Art dans l'espace public"...



SOLIDARITÉS



18 MILLIONS

Travaux de modernisation des crèches, rénovation des circonscriptions de Service social départemental et d'Aide sociale à l'enfance, réaménagement des Maisons des Solidarités, lancement des études et des travaux du Centre départemental Enfants et Familles (CDEF 93), mise en œuvre du projet des "Cabanes des 1 000 premiers jours", soutien à Seine-Saint-Denis Habitat, rénovation d'Ehpad et de résidences autonomie, lancement des études de maîtrise d'ouvrage pour la Maison départementale de l'Autonomie et des Aidant-es.

UN BUDGET... BON POUR LE CLIMAT

À travers la méthodologie "budget climat", engagée il y a trois ans, le Département évalue la cohérence de son budget avec ses objectifs de bifurcation écologique. Après une phase d'expérimentation en 2023, toutes les directions sont désormais engagées dans cette démarche. Elle permet de visualiser et comprendre quelles sont, parmi les dépenses programmées, tant d'investissement que de fonctionnement, celles qui sont bénéfiques, neutres ou négatives à l'environnement et au climat.

En 2025...

80 %

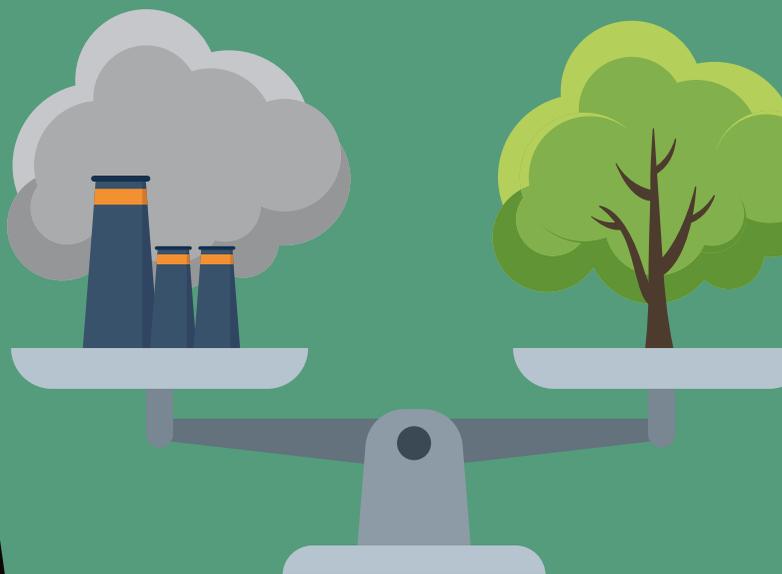
DES DÉPENSES

seront **100 % compatibles avec l'objectif de neutralité carbone** que s'est fixé le Département à travers sa Stratégie Carbone.

Sur ces **80 %**, **17 %** contribuent à l'atténuation du changement climatique.

Sur les **20 % restants**, seules **3 %** de dépenses sont dues à des activités encore génératrices de gaz à effet de serre. Elles nécessitent donc une transformation progressive pour réduire leur impact sur le climat.

Un nouveau collège verra le jour à la Courneuve en rentrée 2025. Il accueillera 600 élèves. Cette construction, dont le chantier a été lancé en 2023 s'inscrit dans un projet novateur et durable en phase avec le Plan Éco-collèges du Département.



FONCTIONNEMENT

1,7 milliard d'euros seront dépensés en 2025 pour apporter, aux Séquano-dionysien·nes, un service public départemental moderne, protecteur et efficace.

POUR PROTÉGER ET MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS

PERSONNEL



406 MILLIONS

Pour rémunérer les quelque 8 000 agent·es qui assurent les services publics de proximité indispensables au quotidien des habitant·es de la Seine-Saint-Denis.

La rémunération des assistant·es familiaux·ales n'est pas intégrée dans les 406 millions d'euro. Elle est incluse dans la dépense de la politique « enfance et famille » et représente un montant de 52 millions d'euros.

AUTONOMIE



471 MILLIONS

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent et aider celles et ceux qui vivent en Ehpad ou en résidence autonomie (Allocation personnalisée à l'autonomie – Apa - et Aide sociale à l'hébergement - ASH), financer les dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap (Prestation de compensation du handicap - PCH), créer des places dans le cadre du Plan Défi Handicap, financer le forfait Améthyste, les tiers-lieux autonomie et la carte Ikaria.

ENFANCE ET FAMILLE



356 MILLIONS

Pour poursuivre la politique ambitieuse du Département en termes de fonctionnement des centres de PMI et de service de l'Aide sociale à l'enfance ou d'accueil des jeunes enfants (crèches), soutenir la parentalité, déployer la nouvelle offre en santé sexuelle et accompagner la montée en charge du projet des "Cabanes des 1 000 premiers jours".

AMÉNAGEMENTS, MOBILITÉS DURABLES ET ÉCOLOGIE URBAINE



88 MILLIONS

Pour soutenir les projets de mobilités (dont une participation de 58,54 millions d'euros à Île-de France Mobilités), entretenir et moderniser le réseau départemental d'assainissement, les parcs départementaux et les routes départementales, aider les actions en faveur des mobilités actives et éducatives.



ÉDUCATION ET JEUNESSE



69 MILLIONS

Pour entretenir et chauffer les collèges, assurer une restauration scolaire durable, déployer les outils numériques éducatifs, faire vivre le projet éducatif départemental, sensibiliser les jeunes à la transition écologique...

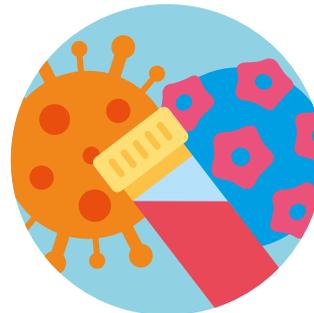
EMPLOI ET INSERTION



38 MILLIONS

Pour poursuivre la feuille de route ambitieuse de la Nouvelle Donne des politiques d'insertion, accompagner les bénéficiaires du RSA, sécuriser les parcours vers l'emploi, mettre en place la nouvelle feuille de route de l'Économie sociale et solidaire dans le département.

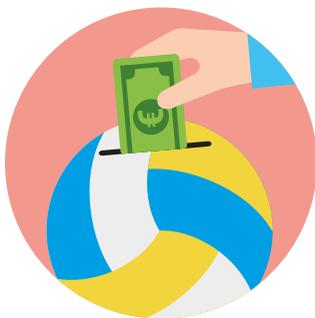
ACTION SOCIALE, LOGEMENT, SANTÉ ET PRÉVENTION



33 MILLIONS

Pour favoriser le maintien et accès dans le logement (Fonds social logement) et les mesures d'accompagnement social, lutter contre la précarité énergétique, accompagner les plus fragiles, financer les actions de lutte contre les maladies infectieuses, sensibiliser et proposer des actions de dépistage des infections sexuellement transmissibles et du VIH et lutter contre les violences faites aux femmes.

SPORTS ET CULTURE



37 MILLIONS

Pour soutenir les lieux de création, de diffusion culturelle et sportifs de proximité, promouvoir la culture, accompagner les artistes et les associations sportives, mettre en réseau des lieux de mémoire de la Résistance et de la Déportation, poursuivre les missions en archéologie préventive. 2025 sera aussi l'année de mise en œuvre de l'héritage olympique et de la gestion du Prisme et du centre aquatique Annette- Kellermann.

Grâce à un fort maillage départemental et des équipes pluridisciplinaires impliquées, les centres de PMI constituent un réseau de proximité indispensable, au service de la santé de tou-tes.



Quand le Département dépense 100 euros,

QUE PAIE-T-IL ?



Pour le savoir, scannez ce QR code

